



Problème vanne arrêt avant compteur

Par **Suhard Virginie**, le 12/10/2016 à 17:44

Bonjour,

La vanne d'arrêt d'eau chaude situé avant le compteur individuel ne fonctionne pas. Lorsque j'ai contacté le syndic, ils m'ont renvoyé vers le règlement de copropriété en me disant que c'était à ma charge si je souhaitais le remplacer. Dans le règlement, il est écrit que "tout ce qui est à l'intérieur des locaux est défini comme partie privative et est la propriété exclusive de chaque copropriétaire". Est-ce que cela signifie que c'est à moi de payer?

Merci pour votre aide

Par **youris**, le 12/10/2016 à 19:51

bonjour,

il serait utile de préciser si la vanne défectueuse est à l'intérieur de votre appartement, partie privative.

salutations